

# Compte-rendu du Conseil de l'école Paul Bert du mardi 8 novembre 2011 Salle polyvalente

## **Etaient présents:**

- Mme Griveau, directrice
- Mme Daël, Maire adjoint aux affaires scolaires
- L'équipe enseignante : Mme Baussac, Mme Bernasconi, M Biasion, Mme Daniel-Morlet, Mme Delesque, Mme Delfosse, M Demaret, Mme Giraud, Mme Kotewicz, Mme Liva, Mme Martin, Mme Méricourt, Mme Teisseire Mme Thomé, M. Waczecka.
- Invité : M Barbance référent périscolaire
- **Parents d'élèves des 3 associations** :

Pour la FCPE : Mme Vanel, Mme Amand, Mme Arzoumanian, Mme Baudienville, Mme Bourdais, Mme Commo, M Figard, M Jallais, Mme Sautrec, Mme Stoll.

Pour la CAAPE : Mme Aligner, Mme Bertotti, Mme Clément, Mme De Grandmaison, Mme Frapard, M. Gernez, Mme Gidon, Mme Made-Vankai

Pour l'ACPE-PEEP : Mme Landais, Mme Nicostrate, Mme Noizet, Mme Van Eeckhoven

## **1- TEMPS PERISCOLAIRE**

Pas de changements majeurs.

### **A. Les effectifs**

**Accueil du matin** : 4 animateurs dans les locaux de l'école des Pâquerettes s'occupent des élèves de Paul Bert.

**Temps méridien** : 12 animateurs prennent en charge 380 enfants.

**Etude** : 10 animateurs et 6 enseignants font l'étude à 280 élèves.

### **B. L'organisation**

- Le matin : l'essai d'un accueil des enfants le matin à Paul-Bert ne fut pas concluant, l'organisation étant trop difficile compte-tenu du nombre d'animateurs présents sur ce temps périscolaire.
- Temps méridien : proposition d'activités dans la salle polyvalente, dans une salle proche du réfectoire, au gymnase Halimi ou dans la cour.

Exemple d'activités proposées : jeux de société, danse, dessin, écoute de musique, lecture, foot en salle, tournois de hand ou de basket.

Nouveauté : la réservation des temps d'activité se fait par niveau. Le premier service est alloué aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Le second service, aux élèves de CP et CE1, en fonction de leur passage à la cantine. Chaque semaine, les deux services alternent les activités au gymnase et dans la salle polyvalente.

- Etude : les enseignants prennent en charge en priorité les classes de CP (apprentissage lecture) et de CM2 (préparation à l'entrée en 6<sup>ème</sup>). Parmi eux, nous retrouvons d'anciens enseignants de Paul Bert tel que M. Dupré, Mme Djé et Mme Bocquené. Chaque animateur fait l'étude dans une salle de classe.

Chaque adulte est responsable d'un groupe de 8 à 15 enfants. Ils doivent ouvrir le cahier de texte de chacun d'eux. Dans ce cahier de texte, les devoirs sont écrits par ordre de priorité. Lorsque les devoirs sont faits, l'adulte le note dans la marge (OK, fait, vu). Lorsqu'ils ne sont pas tous finis, il le précise (pas fait).

Le travail effectivement réalisé pendant l'étude étant très variable en fonction de l'élève, il est difficile d'établir des « règles générales » mais pour des élèves de CP qui sont en étude, les enseignants conseillent de ne pas les faire retravailler le soir à la maison même s'ils n'ont pas fini leurs devoirs. Leur journée a été suffisamment longue. Les devoirs peuvent être revus le week-end.

Les équipes périscolaire et enseignante travaillent en bonne intelligence.

## **2- TRAVAUX:**

### **A. Travaux faits**

- Nouveau passage piéton à l'aplomb de la sortie du monoprix.
- Barrières placées au bas du passage entre l'église et le marché.
- Grillage sur grille de la cour.
- Prolongement du filet par-ballon dans la cour.
- Films posés sur les vitres de la salle polyvalente.
- La plupart des robinets trop courts ont été changés.

### **B. Travaux prévus**

- Diagnostic de la VMC
- Protection solaire et thermique:
  - des films opacifiants seront posés sur les fenêtres des salles de classes orientées à l'est : salle de classe de M. Demaret, salle des maîtres, salle de classe de M. Waczecka.
  - Dans les 6 classes pourvues d'un Tableau Numérique Interactif, installation de stores.

L'équipe enseignante souhaiterait qu'on la consulte pour savoir quelles sont les demandes de chacun dans chacune de leur classe. La solution des stores paraît quand même être la plus simple et la plus polyvalente quelle que soit la situation de la salle.

### **C. Travaux demandés ou redemandés**

- Protection des grilles dans la cour au dessus du parking car elles sont très glissantes.
- Remplacement des derniers robinets trop courts.
- Installation de stores dans toutes les autres salles de classe. Demande faite lors d'une réunion spécifique aux travaux restant à faire dans l'école, en présence de Mme Daël et M. Tampon Lajarriette, en mai 2011.
- Remplacement des urinoirs installés trop haut, dans la cour de récréation, cependant, Mme Griveau émet un doute sur l'origine de l'état d'extrême saleté de ces toilettes. Les élèves ne semblent pas faire assez attention lors de l'utilisation des lieux, malgré le renforcement de la surveillance dans la cour et les messages diffusés par les enseignants et la directrice auprès des élèves.
- Installation d'un panneau d'affichage réservé à l'école sur le parvis.
- Construction d'un escalier entre l'école Paul-Bert et celle des Pâquerettes (au fond du parvis).
- Remplacement des pierres délimitant le parvis par des barrières. Les pierres sont dangereuses lorsque les enfants montent dessus car elles sont instables et délimitent directement le parvis de la rue sans la présence d'un trottoir. Il est conseillé aux parents de surveiller leurs enfants.

L'équipe enseignante souhaite remercier la mairie pour avoir fait installer 6 tableaux numériques interactifs dans l'école Paul Bert. C'est un nouvel outil pédagogique très efficace. A ce titre, elle aimerait que d'autres salles de classe en soient également pourvues. Les enseignants souhaitent faire remarquer que l'équipement informatique de l'école Paul Bert est de très bonne qualité.

### 3- BILAN DE LA RENTREE 2011

#### A. Effectifs

- **Les enseignants** : CPA: Madame Martin, CPB: Madame Liva, CPC: Madame Delesque, CE1/CE2: Madame Daniel-Morlet, CE1A : Madame Teisseire, CE1B : Madame Delfosse, CE1C : Madame Thomé, CE2A : Madame Kotewicz, CE2B : Madame Giraud et Madame Schreiner (jeudi), CE2C : Madame Orluc (L,M) et Madame Bernasconi(J,V) CM1A : Monsieur Demaret, CM1B : Monsieur Biasion, CM1/CM2 : Madame Méricourt, CM2A : et Madame Moussette (L,M) et Madame Peluau ( J,V) CM2B : Madame Baussac. CLIS : Monsieur Waczecka.
- **Les élèves** : **16 classes 399 élèves à ce jour.**

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS
<b>A</b>	27	27	25	27	27	7
<b>B</b>	27	27	26	29	25	
<b>C</b>	26	26	26			
<b>CE1/CE2</b>	10	12	<b>CM1/CM2</b>	11	14	

#### B. Une classe d'initiation (CLIN) itinérante

Depuis le début du mois de novembre 2011, Mme Noémie Desterbecque qui intervenait seulement deux ½ journées par semaine, intervient maintenant deux journées complètes (mardi et jeudi). Elle enseigne le français à 7 enfants (bientôt 8) primo-arrivants non francophones dans le cadre d'une « CLIN » itinérante.

#### C. Le non remplacement des enseignants absents.

Sur le 1<sup>er</sup> trimestre, l'école Paul Bert compte 2 jours non remplacés sur six jours d'absence d'enseignant.

A chaque absence d'enseignant non remplacée, Les associations de parents d'élèves proposent d'envoyer à monsieur l'inspecteur d'académie une lettre (lettre type en annexes) pour le lui signaler et l'informer du décompte de ces non-remplacements sur le site « Ouyapacours » de la FCPE et du transfert de cette information à la PEEP "[ecolededemain@peep.asso.fr](mailto:ecolededemain@peep.asso.fr) <<mailto:ecolededemain@peep.asso.fr>> ", afin d'être relayée au niveau des instances nationales où sont conviées les deux fédérations FCPE et PEEP.

En aucun cas, les lettres envoyées à l'inspection d'académie ne mentionneront le nom de l'enseignant absent.

Sur proposition de l'ensemble des associations de parents d'élèves, le Conseil d'Ecole adopte la motion suivante :

« Le Conseil de l'Ecole Paul Bert du 8 novembre 2011, dans le cadre d'une action commune des associations de parents d'élèves de tous les conseils d'école de la ville de Chaville, souhaite appeler l'attention des autorités de tutelle (Ministère et Inspection Académique) sur le caractère préoccupant du non remplacement des enseignants absents.

Entre la rentrée scolaire et ce premier Conseil d'Ecole, nous comptabilisons en effet 2 journées non remplacées sur 6 jours d'absence. Nous estimons que l'égalité des enfants devant l'accès à l'école n'est plus respectée: en effet, tous ne bénéficient pas du même nombre d'heures en présence d'enseignant. Nous pensons, en outre, que ce non remplacement a des conséquences préjudiciables pour tous les enfants de l'école en question puisque ces élèves sont ensuite répartis dans les autres classes alourdissant ainsi les effectifs et rendant les enseignements dès lors malaisés.

Nous appelons les autorités de tutelle à trouver une solution rapide à ces dysfonctionnements aux répercussions dommageables au bon développement des élèves. »

Cette motion est proposée à l'identique dans chaque école au cours du Conseil d'Ecole, afin de comptabiliser l'ensemble des non remplacements à Chaville.

## **4 - PROJETS**

### **A. Rappel**

Il appartient à chaque enseignant de faire, ou de ne pas faire, un projet pour sa classe. Un projet nécessite un énorme investissement personnel. Cela ne peut en aucun cas être une obligation pour tous les enseignants. Il n'y a ni concurrence entre les classes, ni obligation de faire la même chose pour toutes les classes d'un même niveau.

Les projets de sorties dans Paris seront étudiées au cas par cas par le nouvel inspecteur de circonscription, M. Vinçot. Si les projets sont validés, les trajets se feront en autocar et non en transport en commun.

### **B. Classe de neige (CM1A, CM1B et CM1/CM2)**

Dates : 12 mars au 23 mars 2012.

Enseignants : Mme Méricourt, M.Biasion, M.Demaret.

La mairie et les parents d'élèves soutiennent ce projet. Les inspecteurs d'académie et de circonscription ont bien reçu la lettre rédigée par les trois associations de parents d'élèves, demandant que les 3 classes puissent partir en classe de neige mais aucune réponse officielle ne leur est encore parvenue. Cependant, les pré-projets des 3 classes ont été validés par l'inspection de circonscription.

Une réunion d'information sera proposée par la directrice et les enseignants concernés, à priori au mois de janvier 2012. Le cout du séjour étant connu, il sera communiqué aux familles avant la fin du mois de décembre 2011 même si les inscriptions ne se font qu'après.

### **C. Séjour dans l'Orne (CLIS)**

Dates : 12 au 16 mars 2012

M. Waczecka

Projet validé

Correspondance avec une classe de CE1 de Meudon-la-Forêt puis rencontre au cours d'un séjour de 5 jours dans une ferme pédagogique, dans l'Orne.

### **D. Séjour en Angleterre (CM2B)**

Dates : du 6 au 9 mars (dates à confirmer)

Mme Baussac

*Correspondance électronique* via le site e Twinning (site sécurisé) avec une classe d'une école de la banlieue de Londres. Cette correspondance est permise grâce aux moyens informatiques maintenant disponibles dans la nouvelle école.

Séjour de 4 jours / 3 nuits, avec transport et hébergement adapté à l'âge des enfants.

Au cours de ce séjour à Londres, 1 journée sera consacrée à une rencontre avec les correspondants anglais (projet chants ou rencontre sportive).

Ce projet est en attente de validation du point de vue budgétaire. Une participation sera demandée aux parents.

### **E. Danse (CE1A, CE2C)**

Mme Teisseire et Mme Bernasconi  
Projet de danse avec la compagnie Mobilis/Imobilis à l'Atrium.

### **F. Musique (3 classes de CP, CM2A, CM2B)**

Mmes Delesque, Liva, Martin, Mmes Moussette, Peluau et Baussac  
Partenariat avec le conservatoire de Chaville et la communauté d'agglomération (GPSO)  
Séances de 50 minutes.

### **G. Jeunes écrans Chavillois,**

Séances cinéma préparées par M. Albessart  
Partenariat Ecole / Atrium / Municipalité.

### **H. projet « Eau » (3 classes de CE2A, CE2B, CE2C); projet à « ferme du Piqueur » (CPA, CPB, CPC).**

A noter : tous les projets cités sont co-financés : municipalité, Atrium, coopérative, GPSO, Education Nationale, autres partenaires.

## **5- LANGUES VIVANTES**

Les élèves reçoivent 1h30 d'enseignement de langue vivante par semaine.  
Langues proposées : Anglais et Allemand + 1 classe internationale de portugais.

### **A. Allemand**

Mme Peluau a été recrutée à Paul Bert pour enseigner l'allemand dans cette école.  
Elle prend en charge 2 groupes d'élèves: CE1/CE2 (15 élèves) et CM1/CM2 (10 élèves).  
Le jeudi, 13h40-14h25 : CM1/CM2 (élèves de Mme Méricourt). Mme Méricourt enseigne alors la littérature aux élèves de Mme Peluau.  
Le jeudi, 14h30-15h15 : CE1/CE2 (élèves de Mme Teisseire et Mme Kotewicz). 10 élèves de Mme Peluau vont dans la classe de Mme Teisseire et 5 élèves partent dans la classe de Mme Kotewicz pour faire un travail en autonomie.  
Le vendredi, 8h40-9h25 : CM1/CM2. Les élèves de Mme Peluau travaillent en autonomie.  
Le vendredi, 9h30-10h15 : CE1/CE2. Les élèves de Mme Peluau travaillent en autonomie. Le travail en autonomie prépare les élèves de CM2 au passage en 6<sup>ème</sup>.  
Beaucoup de parents se posent des questions quant à l'organisation de la classe de CM2A, compte tenu des absences de Mme Peluau pour l'enseignement de l'allemand.  
Mme Griveau est consciente des difficultés évoquées par les parents. Elle a échangé sur ce sujet avec Mme Peluau. Elle est également intervenue auprès de l'inspection de circonscription. Cependant, aucune autre solution ne semble envisageable à court terme.  
Les 3 associations ont rédigées une lettre à l'attention de M. l'inspecteur d'académie pour dénoncer cette situation, mais à ce jour, elles n'ont obtenu aucune réponse officielle.  
Un parent d'élèves demande s'il ne serait pas possible de faire intervenir un instituteur à la retraite. Mme Griveau invite ce parent à poser la question à monsieur l'inspecteur d'académie.

## **B. Portugais**

L'enseignement du portugais est financé par l'ambassade portugaise. Mme Francisco prend en charge les élèves de CE1/CE2 le lundi après-midi et ceux de CM1/CM2, le vendredi après-midi.

3 autres heures sont assurées le mercredi.

## **C. ELCO : Enseignement des Langues et Cultures d'Origine**

Cet enseignement est organisé en dehors du temps scolaire en partenariat entre les ambassades et l'Education Nationale.

Pour la rentrée 2011, il a été proposé l'enseignement des langues arabe, espagnole, portugaise, turque, italienne... mais, seuls l'arabe et le portugais sont actuellement enseignés à Chaville.

Un 2<sup>ème</sup> cours d'arabe a été créé à Paul Bert le mardi et jeudi soir ; il en existait déjà un à Ferdinand Buisson. L'ouverture de ces classes est conditionnée par le nombre de demandes et par les moyens disponibles.

A noter que le document distribué aux parents est mal rédigé et prête à confusion car on peut croire qu'il suffit de s'inscrire pour que ces cours soient dispensés. Les parents s'étonnent par ailleurs de n'avoir aucune information en retour.

Il est prévu de rédiger une note plus claire pour l'année prochaine.

## **6- REGLEMENT INTERIEUR**

Il est inchangé cette année. Il a donc été présenté seulement aux élèves de CP et nouveaux arrivants à Paul Bert afin qu'ils le signent. Les autres élèves le relisent en classe avec leur enseignant à chaque rentrée scolaire.

Les associations de parents d'élèves demandent que le règlement intérieur soit tout de même signé par tous les élèves à chaque rentrée des classes afin qu'ils n'en oublient pas le contenu.

Le Conseil d'Ecole approuve le règlement intérieur.

## **7- COOPERATIVE**

Il y a une réclamation en cours faite par l'école vis-à-vis de la banque suite à un dépôt en espèces non comptabilisé.

Mme Griveau n'est donc pas en mesure de présenter un bilan des comptes définitif.

Actif actuel envoyé à l'OCCE : 14696,74 € Cette somme comprend les 3871€ qui ont été versés suite à la vente du mobilier de Paul Bert mais qui est destinée à financer des projets de toutes les écoles de Chaville.

Le montant de 2800€ de l'activité poney de l'année dernière n'a toujours pas été retiré.

Un bilan définitif sera présenté aux associations de parents dès que possible.

La coopérative continuera cette année à financer les nombreux projets des classes présentés en Conseil d'école et évoqués dans les réunions de parents.

## **8- MANIFESTATIONS DIVERSES**

- Festival du livre : les ventes sont prévues le Jeudi 1<sup>er</sup> et vendredi 2 décembre 2011. Présentation des livres aux parents pendant la semaine.
- Portes ouvertes : samedi 4 février 2012.
- Kermesse : 29 juin 2012, à condition qu'il y ait suffisamment de parents mobilisés pour tenir les stands. Mme Griveau souhaite qu'une centaine de personnes au minimum s'investissent. Une pré-inscription sera proposée en janvier.

Le Conseil d'Ecole se termine vers 21h30 par un pot de l'amitié offert par Mme Griveau.

**PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE : LE 6 MARS 2012 ET LE 12 JUIN 2012, A 19H, SALLE POLYVALENTE PAUL BERT.**

## **9- ANNEXES**

Lettre type pour signaler les absences d'enseignant non remplacé à monsieur l'inspecteur d'académie.

Mesdames Nicostrate, Amar et Vanel,  
Représentantes de parents d'élèves des trois associations respectives ACPE-PEEP, CAAPE et FCPE à l'école Paul Bert de Chaville(92370).

A Monsieur Rosselet, inspecteur d'académie des Hauts de Seine, directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

A Chaville, le 2011

Objet : non remplacement d'enseignant absent.

Monsieur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'absence non remplacée survenue sur l'école Paul Bert du X.  
En effet, durant ces X journées, ce non remplacement a obligé les enseignants des autres classes de l'école à accueillir un surplus d'enfants et certaines familles qui le pouvaient à ne pas mettre leur enfant à l'école sur tout ou partie de la journée, semaine.

Cette situation nous semble inadmissible, l'école n'étant plus en mesure de remplir son rôle auprès des enfants.  
Nous demandons, par la présente, à ce que cette situation ne se reproduise plus à l'avenir, la scolarisation de nos enfants dans des conditions décentes d'apprentissage étant pour nous primordiale.

Nous vous signalons enfin que dans le souci d'accroître la vigilance sur les problématiques de non remplacement, cette absence non pourvue a fait l'objet d'une déclaration sur le site de la FCPE "Ouyapacours" (n°) afin d'être comptabilisée au niveau national.

En vous priant de croire, Monsieur l'Inspecteur, en l'expression de nos meilleures salutations.

Mme Nicostrate(ACPE-PEEP)

Mme Amar(CAAPE)

Mme Vanel(FCPE)